

LES VOTES DES DÉPUTÉS RN DE DORDOGNE

par le collectif de vigilance et de lutte contre les extrêmes droites en Dordogne

En politique, il y a les discours, et il y a les actes. Les envolées lyriques des programmes et les mesures réellement appliquées. Les éléments de langage de la communication médiatique et les votes. En analysant ceux des trois élus RN du département, nous souhaitons mesurer l'écart entre les déclarations de l'extrême-droite et ses prises de position réelles à l'Assemblée nationale.

PESTICIDES : NON, MAIS EN FAIT OUI

En avril dernier, Serge Muller interrogeait Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche sur « *l'importation de végétaux contaminés par des pesticides parfois interdits au sein de l'Union européenne* ». Évoquant l'enquête l'association UFC-Que Choisir qui montrait que les fleurs produites à l'étranger et vendues en France sont contaminées par des dizaines de pesticides présentant des dangers pour la santé humaine, le député du Bergeracois s'indignait d'une réglementation française « *au mieux insuffisante, au pire défailante* », appelait à « *renforcer les contrôles visant les végétaux importés* » et à « *préserver la santé des professionnels* » [1].

Une préoccupation écologique que nous ne pouvons que saluer, mais qui questionne d'autant plus que trois mois plus tard, ce même Serge Muller, ainsi que ses consœurs Nadine Lechon et Florence Joubert, ont voté **POUR** la tristement célèbre loi Duplomb [2], qui autorise l'utilisation de plusieurs pesticides de la famille des néonicotinoïdes [3].

Des fleurs à l'agriculture, pour le RN les pesticides et la santé des professionnels semblent donc être des données à géométrie variable. Cohérence, quand tu nous tiens...

VIOL ET AGRESSIONS SEXUELLES : LE RN SE PASSE DE CONSENTEMENT

Serge Muller a voté **CONTRE** une proposition de loi modifiant la définition pénale du viol et des agressions sexuelles, en introduisant la notion du non-consentement.

Alors que d'après une enquête de l'Institut national de la santé et la recherche médicale de 2024, près de 30 % des femmes et 9% des hommes de 18 à 69 ans ont déclaré avoir subi une tentative ou un acte sexuel forcé au cours de leur vie, la lutte contre les violences sexuelles ne semble pas être une priorité pour le Rassemblement National, qui est le seul parti, avec l'Union des Droites pour la République (UDR), à s'être opposé à ce texte.

La proposition de loi a été adoptée en première lecture par L'Assemblée nationale. [4]

MUNICIPALES : PAS DE PARITÉ POUR L'EXTRÊME-DROITE

Florence Joubert, Nadine Lechon et Serge Muller ont voté **CONTRE** une proposition de loi organique visant à faire respecter la parité dans toutes les listes présentées aux élections municipales. Jusqu'à présent, seules les communes de plus de 1 000 habitant.es étaient concernées ; ce texte prévoyait donc d'appliquer l'obligation des listes paritaires à l'ensemble des communes françaises.

Nouvel exemple de l'intérêt que le RN, au-delà des grands discours, porte réellement aux femmes, le parti s'est opposé à cette proposition de loi, *qui a été adoptée en première lecture par L'Assemblée nationale. [5]*

RESPONSABILITÉ DE LA RUSSIE DANS LA GUERRE CONTRE L'UKRAINE : LE RN NE SE PRONONCE PAS...

Florence Joubert et Nadine Lechon se sont **ABSTENUES** lors du vote sur un amendement qui visait à condamner « *les discours visant à minimiser la responsabilité de la Russie dans le déclenchement et la poursuite de la guerre en Ukraine* ». Ce texte souhaitait « *rappeler la responsabilité colossale de la Russie dans le déclenchement et la poursuite de la guerre en Ukraine, alors que de nombreux discours tendent désormais à inverser la culpabilité et à désigner l'Ukraine comme fautive* ». Discours que l'on retrouve régulièrement chez Donald Trump, soutien indéfectible de Marine Le Pen et du RN.

RN qui s'est donc abstenu lors de ce vote. Pour mémoire, un rapport parlementaire paru en juin 2023 concluait que le parti montrait un « *soutien idéologique et une proximité affichée avec le régime de M. Poutine* » [6].

L'amendement a été adopté par l'Assemblée nationale. [7]

MARGES DE LA GRANDE DISTRIBUTION : LE RN FERME LES YEUX

Nadine Lechon s'est **ABSTENUE** lors d'un amendement visant à limiter les marges de la grande distribution sur les denrées alimentaires.

Alors que les revenus agricoles baissent et que les prix augmentent en rayon, le texte proposait d'encadrer les marges brutes à 40 % entre le prix d'achat aux fournisseurs de certains produits et leur prix de vente au consommateur final.

Alors qu'il prétend toujours lutter pour améliorer le pouvoir d'achat des Français.es, le *Rassemblement national s'est abstenu, et texte a été rejeté par l'Assemblée nationale. [10]*

... MAIS NADINE LECHON SALUE LE COURAGE DES UKRAINIENS

Une telle absence de prise de position sur des faits pourtant clairement établis n'a pas empêché Nadine Lechon de tisser les louanges de la résistance ukrainienne devant un de ses représentants. Le 6 juin dernier, la Commission des affaires européennes recevait en effet Ruslan Stefanchuk, président du parlement ukrainien. La députée périgourdine s'est fendue d'une intervention élogieuse, arguant que les Français étaient « *impressionnés de voir que le peuple ukrainien tient bon face à l'adversité et à la violence exercée par les forces russes* », saluant le courage des parlementaires ukrainiens, et affirmant leurs « *adversaires tuent mais ils n'ont pas pris l'âme de l'Ukraine et ne la prendront jamais* » [8].

Elle s'est en revanche abstenue d'évoquer les liens de son parti avec la Russie, ou encore le soutien du Kremlin qui a volé au secours de Marine Le Pen suite à sa condamnation pour détournements de fonds public au parlement européen [9].

SOURCES

- 1 - Assemblée Nationale, *Question écrite n° 5453, Importation de végétaux contaminés aux pesticides* | 2 - Parlementer, *Découvrez la position de votre député.e vis-à-vis de la loi visant à lever les contraintes au métier d'agriculteur, dit loi "Duplomb" (parlementer.fr)* | 3 - Reporterre, *Loi Duplomb : adoption d'un texte funeste pour l'environnement, 8 juillet 2025 (reporterre.fr)*
- 4 - Assemblée Nationale, *Modifier la définition pénale du viol et des agressions sexuelles, 21 janvier 2025* | 5 - Assemblée Nationale, *Proposition de loi organique visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales* | 6 - Assemblée Nationale, *Rapport n°1311, Partie 1. III. C. 1 | 7 - Assemblée Nationale, Renforcement du soutien à l'Ukraine, 6 février 2025* | 8 - Assemblée Nationale, *Compte rendu de réunion n° 36 - Commission des affaires européennes, 26 juin 2025* | 9 - France Info, *Condamnation de Marine Le Pen : la Russie ironise, prédit le chaos et "l'agonie de la démocratie", 31 mars 2025 (franceinfo.fr)* | 10 - Assemblée Nationale, *Dossier législatif : Renforcer la stabilité économique et la compétitivité du secteur agroalimentaire, Amendement n°20, déposé le jeudi 13 mars 2025*

PFAS : QUAND L'INDUSTRIE PRÉVAUT SUR LA SANTÉ

Nadine Lechon a voté **CONTRE** la proposition de loi visant à « protéger la population des risques liés aux PFAS ». Ces substances chimiques extrêmement persistantes, au point d'être parfois surnommées « polluants éternels », se retrouvent dans l'air, les aliments, l'eau et de nombreux objets du quotidien. Des recherches scientifiques ont montré que certaines étaient dangereuses pour la santé humaine. La proposition loi visait à interdire l'importation, l'exportation, la fabrication et la mise sur le marché de certains produits contenant une concentration élevée de PFAS, et instaurait un contrôle obligatoire de la présence des PFAS dans l'eau potable.

Seul le Rassemblement National s'est opposé au texte, préférant « protéger les Français des menaces qui pèsent sur l'emploi industriel en raison des restrictions imposées aux seules entreprises françaises », selon les mots du député RN Emeric Salmon, plutôt que protéger la santé des Français.es (et des autres).

La proposition de loi a été adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale. [11]

SOURCES

11 - Assemblée Nationale, Protéger la population des risques liés aux substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS), 20 février 2024

12 - Assemblée Nationale, Proposition de loi, n° 1058, 11 mars 2025

13 - Réseau Action Climat, Synthèse du 6e rapport du GIEC : l'urgence climatique est là, les solutions aussi, 20 mars 2023 (reseauactionclimat.org) | 14 - Factuel AFP, Dire que la France n'émet qu'1% du CO2 mondial pour justifier l'inaction climatique est trompeur, 7 décembre 2023 (factuel.afp.com) | 15 - Assemblée Nationale, Question orale n° 406 : Aide à la réparation des sinistres liés au RGA en Dordogne, 10 juin 2025 | 16 - Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique (site officiel du gouvernement), Retrait-gonflement des argiles : à quoi s'attendre et comment s'adapter ? (adaptation-changement-climatique.gouv.fr)

DRILL, RN, DRILL !

Florence Joubert et Serge Muller ont **co-signé** une proposition de loi « visant à maintenir une exploitation cohérente des hydrocarbures au service de la souveraineté énergétique » [12]. Ce texte proposait de revenir sur la loi dite Hulot qui mettait fin « à la recherche ainsi qu'à l'exploitation des hydrocarbures », et à relancer « la recherche et l'exploration des sous-sols français », au motif que ces filières « créent des emplois, génèrent de la richesse et apportent des recettes fiscales ».

Comme toujours en matière d'écologie, le positionnement du RN est simple : à rebours de la science (qui montre que seule une réduction rapide, forte et soutenue des émissions de gaz à effet de serre limiterait le réchauffement planétaire [13]), niant la responsabilité historique des pays riches dans le changement climatique (la France est le 12ème pays le plus émetteur de CO2 depuis la Révolution industrielle [14]), et privilégiant la rhétorique du chantage à l'emploi à la préservation des conditions de vie sur Terre.

SE PLAINDRE DES CONSÉQUENCES, CHÉRIR LES CAUSÉS

Tout en voulant relancer la production d'hydrocarbures, Serge Muller alertait en juin dernier le ministre de l'intérieur, « *au nom des habitants de la Dordogne, durement touchés par un fléau destructeur : le retrait-gonflement des argiles* » [15].

Or, ces mouvements des sols, qui créent d'importants dégâts sur les habitations et pourraient impacter plus de la moitié des maisons individuelles françaises, sont dus aux alternances de sécheresses et de pluies intenses... elles-mêmes aggravées par le changement climatique... lui-même engendré par la combustion d'énergies fossiles [16].

« *Dieu se rit des hommes qui se plaignent des conséquences alors qu'ils en chérissent les causes* », disait Bossuet. Si au moins le RN peut faire rire quelqu'un, c'est toujours une consolation.

MISSION IMPOSSIBLE : OPÉRATION FESSENHEIM

Florence Joubert et Nadine Lechon ont voté **POUR** un amendement visant à « procéder au redémarrage de la centrale nucléaire de Fessenheim et à la remise en fonctionnement de ses deux réacteurs » [17]. Dans le cadre des débats sur la loi « portant programmation nationale et simplification normative dans le secteur économique de l'énergie », le député RN Jean-Philippe Tanguy a déposé ce texte arguant que « la fermeture de Fessenheim en 2020 [...] constitue une erreur stratégique majeure et une décision idéologique contraire à l'intérêt national », et que « sa réouverture devra avoir lieu le plus tôt possible ».

Une prise de position qui illustre bien l'ignorance et la démagogie décomplexée du Rassemblement National sur les questions énergétiques. L'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR) a ainsi rappelé que « plusieurs opérations irréversibles ont été réalisées, pour lesquelles il n'existe pas à ce jour de solution technique pour revenir en arrière », que des éléments techniques rendaient impossible la relance de la centrale, et que d'un point de vue réglementaire, « il n'existe pas de procédure pour remettre en service une installation définitivement arrêtée » [18].

Pas de quoi arrêter le RN, qui avait déjà fait de cette opération impossible une promesse de campagne en 2022.

L'amendement a été adopté par l'Assemblée nationale [19].

VIDÉOSURVEILLANCE : ALLIER LE COÛTEUX ET L'INUTILE

Le 24 juin dernier, Serge Muller interrogeait le ministre de l'intérieur sur « l'accompagnement de l'État vis-à-vis des communes qui souhaitent se protéger et installer des caméras de surveillance » [20]. Face à une « *situation sécuritaire qui se dégrade en France* », le député demandait « *quels dispositifs l'État met en place pour accompagner les petites communes dans le paiement, souvent coûteux, d'un tel dispositif dissuasif et utile à la résolution des enquêtes* ».

L'obsession sécuritaire du Rassemblement National est chose connue, mais l'extrême-droite gagnerait à peaufiner les « solutions » qu'elle prétend présenter. En l'occurrence, une étude universitaire commandée en 2021 par le Centre de recherche de l'École des officiers de la gendarmerie de Melun concluait que la vidéosurveillance présentait « *un faible taux d'élucidation des infractions et des effets quasiment nuls en matière de prévention de la délinquance* » [21]. Venant ainsi confirmer une déclaration faite dès 2011 par la Cour des comptes : « *Les différentes études conduites à l'étranger, notamment au Royaume-Uni, aux États-Unis et en Australie, ne démontrent pas globalement l'efficacité de la vidéosurveillance de la voie publique* » [22].

Mais peu importent les études : plutôt que de s'attaquer aux causes structurelles de la délinquance, le RN préfère les annonces chocs, même inutiles.

SOURCES

17 - Assemblée Nationale, Dossier législatif : *Programmation nationale et simplification normative dans le secteur économique de l'énergie, Amendement n°6, Déposé le vendredi 6 juin 2025*

18 - France Info, *La centrale nucléaire de Fessenheim peut-elle vraiment redémarrer, comme l'ont voté les députés ?*, 21 juin 2025 (franceinfo.fr) | 19 - Assemblée Nationale, *Analyse du scrutin n°2521,*

Première séance du mercredi 18 juin 2025 | 20 - Assemblée Nationale, *Question écrite n° 7729 : Caméras de surveillance dans les communes*, 24 juin 2025 | 21 - Le Monde, *Une étude commandée par les gendarmes montre la relative inefficacité de la vidéosurveillance*, 22 décembre 2021 (lemonde.fr) | 22 - Le Monde.fr, *La vidéosurveillance est-elle efficace ?*, 17 mai 2018 (lemonde.fr)